

# Note de conjoncture

> L'analyse économique de FranceAgriMer



• Avril 2019

## Marchés à la production vrac 2018/19\*

2018/19	Volumes cumulés pour la campagne**		
	en 1000 hl	Rouges	Rosés
Total Vins de France (SIG)	614 (- 26 %)	300 (+ 10 %)	602 (- 20 %)
dont Vins de France (SIG) de cépages	268 (- 8 %)	81 (+ 72 %)	383 (- 14 %)
Total IGP	2 673 (- 12 %)	2 240 (+ 31 %)	1 538 (+ 4 %)
dont IGP de cépages	2 146 (- 10 %)	1 318 (+ 35 %)	1 305 (+ 7 %)
AOP	↘	↗	↗

2018/19	Prix moyens pour la campagne**		
	en €/hl	Rouges	Rosés
Total Vins de France (SIG)	73,62 (+ 4 %)	79,22 (+ 5 %)	79,35 (+ 0 %)
dont Vins de France (SIG) de cépages	81,12 (+ 0 %)	79,68 (- 4 %)	86,71 (+ 0 %)
Total IGP	89,45 (+ 1 %)	92,29 (+ 2 %)	99,45 (+ 2 %)
dont IGP de cépages	91,97 (+ 1 %)	88,37 (+ 0 %)	100,24 (+ 1 %)
AOP	↘	↗	↗

(\*) Évolutions par rapport à 35 semaines de campagne 2018/19 pour les IGP, les VSIG et 30 semaines 2018/19 pour les AOP -- (\*\*) Tous millésimes confondus (millésimes 2010 à 2018).

## Marchés à la production

Fin mars 2019, à 8 mois de la campagne 2018/19, le suivi de l'activité des marchés Vin de France (SIG) conduit à observer une diminution marquée des transactions de vin en vrac par rapport à la campagne précédente. On remarque néanmoins que cette tendance est à nuancer : lorsque l'on s'intéresse au vin rosé, les transactions en vrac ont bien progressé par rapport à la campagne 2017/18. La baisse globale des transactions pour les Vins de France (SIG) se positionne dans un contexte de disponibilités relativement faibles du fait de la raréfaction des stocks des précédents millésimes.

Les cours des Vins De France (SIG) restent relativement fermes et supérieurs, à 8 mois de campagne, à la campagne précédente. Ainsi, pour les Vins de France (SIG) tous millésimes confondus, on observe une progression des prix (77,02 €/hl) toutes couleurs confondues soit + 3 % vs 8 mois 2017/18. Les transactions du dernier millésime 2018 affichent des prix supérieurs au millésime précédent (78,01 €/hl pour le millésime 2018 vs 73,77 €/hl pour le millésime 2017).

Pour les transactions de vin en vrac IGP, on remarque une diminution globale des échanges pour les vins rouges, une légère progression pour les vins blancs et une augmentation plus marquée pour les vins rosés, par rapport à la campagne précédente. Ces augmentations des transactions en rosés et en blancs sont nettement portées par les vins IGP de cépages, qui représentent + 78 % des échanges quelle que soit la couleur. Les cours des vins IGP se maintiennent et sont globalement stables par rapport à la campagne 2017/18.

En ce qui concerne les transactions de vins AOP à 7 mois de campagne 2018/19, on constate une augmentation des échanges de rosés et de blancs au détriment des échanges de vins rouges. De façon analogue, les cours progressent pour les vins rosés et blancs et diminuent les pour les vins rouges.

## Marché Vins de France (SIG)

À 35 semaines de la campagne 2018/19 pour toutes les couleurs, le cumul des ventes en vrac du marché Vin de France (SIG) affiche un retard commercial marqué par rapport au début de campagne 2017/18.

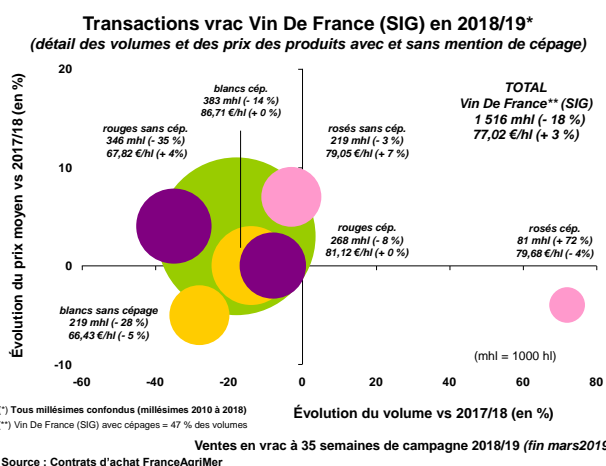
### Transaction vrac Vin De France (SIG) à 35 semaines de campagne 2018/19

		DETAIL PAR "MILLESIME"							
Volume en milliers d'hl		TRANSACTIONS MILLESIME 2017				TRANSACTIONS MILLESIME 2018			
Prix moyen en €/hl		ROUGE	ROSE	BLANC	TOTAL	ROUGE	ROSE	BLANC	TOTAL
Total Vin De France	Volume	88	13	25	126	477	285	560	1 322
	Prix moyen	71,25	79,73	79,54	73,77	74,95	79,36	79,92	78,01
Vin De France "Blend" sans mention de cépage	Volume	65	11	14	90	255	206	196	657
	Prix moyen	68,36	79,9	64,87	69,23	68,53	79,2	66,94	71,40
Vin De France avec mention de cépage	Volume	23	2	11	36	222	79	363	664
	Prix moyen	79,27	78,71	99,08	85,38	82,33	79,78	86,93	84,54

Ventes en vrac à 35 semaines de la campagne 2018/19 (fin mars 2019)

Source : Contrats d'achat FranceAgriMer

En cumul, sur les 8 premiers mois de la campagne, les échanges de Vin De France (SIG) s'élèvent à 1,5 million d'hl, soit une baisse de 18 % par rapport à 2017/18.



Avec un volume cumulé de 784 milliers d'hl, les ventes de Vin De France (SIG) ne mentionnant pas de cépage, qui représentent alors 52 % du total, baissent de 25 % par rapport à la campagne précédente à 26 semaines. Le recul des ventes sur ce marché a un impact sur toutes les couleurs : d'abord en rouge (346 milliers d'hl ; - 35 % vs 2017/18), ensuite en blanc (219 milliers d'hl ; - 28 % vs 2017/18), et enfin en rosé (219 milliers d'hl - 3 % vs 2017/18).

Avec un volume cumulé de 732 milliers d'hl, les ventes de Vin De France (SIG) mentionnant un cépage représentent pour leur part 48 % des transactions et diminuent de 7 % par rapport à la campagne précédente. Ce recul des ventes sur le marché a une incidence d'abord en blanc (383 milliers d'hl ; - 14 % vs 2017/18) puis en rouge (267 milliers d'hl ; - 8 % vs 2017/18). Les transactions de rosés sont quant à elles en nette progression par rapport à la campagne précédente (81 milliers d'hl ; + 72 % vs 2017/18).

En ce qui concerne les cours des Vins De France (SIG) sans mention de cépage tous millésimes confondus, à 35 semaines, ils sont en hausse, par rapport à la campagne précédente avec + 4 % d'augmentation pour les rouges à 67,82 €/hl et + 7 % pour les rosés à 79,05 €/hl. Les cours des blancs diminuent légèrement (- 5 % par rapport à la campagne précédente à 66,43 €/hl). Le prix du millésime 2018 est légèrement au-dessus de celui du millésime 2017 pour les rouges à 74,95 €/hl (71,25 €/hl pour le millésime 2017), pour les blancs un prix sensiblement équivalent à 79,92 €/hl (79,54 €/hl pour le millésime 2017). Pour les rosés, on observe également un prix quasiment identique pour le dernier millésime : 79,36 €/hl pour le millésime 2018 et 79,73 €/hl pour le millésime 2017.

Les cours pour les Vins De France (SIG) avec mention de cépage, tous millésimes confondus, sont à l'équilibre aussi bien pour les rouges à 81,12 €/hl que pour les blancs à 86,71 €/hl. Le cours des rosés connaît une légère baisse de - 4 % par rapport à la campagne précédente à 79,68 €/hl. Une analyse détaillée du millésime 2018 révèle que les prix sont légèrement supérieurs à ceux du millésime 2017 à 82,33 €/hl (79,27 €/hl pour le millésime 2017) pour les rouges et à 79,78 €/hl (78,71 €/hl pour le millésime 2017) pour les rosés. Les prix des blancs pour le millésime actuel sont nettement inférieurs à ceux du millésime 2017 à 86,93 €/hl contre (99,08 €/hl pour le millésime 2017).

## Marché Vins à Indication Géographique Protégée (IGP)

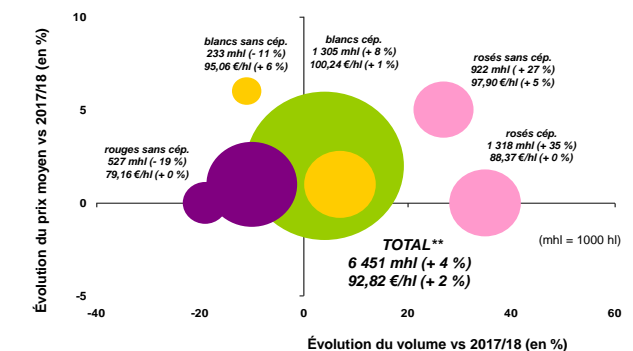
Sur le marché des vins IGP, l'activité est en légère hausse. Les transactions en vins IGP sont supérieures de 4 % à celles de la campagne précédente à 6,4 millions d'hl. La majorité des transactions (74 %) concernent les vins vendus avec mention de cépage, soit 4,8 millions d'hl (en hausse de 4 % par rapport à 2017/18) répartis en 2,1 million d'hl de rouges (- 10 % vs 2017/18), 1,3 million d'hl de blancs (+ 7 % vs 2017/18) et 1,3 million d'hl de rosés (+ 35 % vs 2017/18).

Les ventes de vins ne mentionnant pas de cépage (26 % des transactions) enregistrent quant à elles un cumul de 1,7 million d'hl (+ 3 % vs 2017/18), dont 527 milliers d'hl de rouges (- 19 % vs 2017/18), 922 milliers d'hl de rosés (+ 27 % vs 2017/18) et 233 milliers d'hl de blancs (- 11 % vs 2017/18).

Les cours des IGP avec mention de cépage s'établissent à 91,97 €/hl pour les rouges (+ 1 % vs 2017/18), à 88,37 €/hl pour les rosés (+ 0 % vs 2017/18) et à 100,24 €/hl pour les blancs (+ 1 % vs 2017/18).

Pour les vins IGP sans mention de cépage, le prix moyen des transactions est de 79,16 €/hl en rouges (+ 0 % vs 2017/18), il est de 97,90 €/hl en rosés (+ 5 % vs 2017/18) et de 95,06 €/hl en blancs (+ 6 % vs 2017/18).

**Transactions vrac IGP en 2018/19\***  
(détail des volumes et des prix des produits avec et sans mention de cépage)



(\*) Tous millésimes confondus (millésimes 2010 à 2018).  
Source : Contrats d'achat FranceAgriMer

AOC blancs mais en baisse pour les AOC rouges. Les prix des transactions en rosés sont fortement tirés vers le haut par les vins rosés de Provence. Ceux en blancs sont, quant à eux, en hausse grâce à la région Bourgogne.

On constate en revanche, que les prix du Beaujolais et du Beaujolais villages rouges sont en chute. Le marché s'active peu après un début de campagne très calme. Il n'y a pas pour l'instant d'achat de précaution qui pourrait faire espérer une remontée rapide des prix.

**Sorties de chais des récoltants et négociants vinificateurs (en millions d'hl) en 2018/2019**

Selon les informations communiquées par les douanes françaises à fin janvier 2019, les sorties de chais à 6 mois de campagne des récoltants et négociants vinificateurs sont en diminution de 5,2 % par rapport à fin janvier 2018 et atteignent 28,4 millions d'hectolitres.

**Évolution des sorties de chais des récoltants et négociants vinificateurs août-janvier 2018/19 vs août-janvier 2017/18**

	Sorties de chais (en Mhl)		Variation (en %)
	2017/18	2018/19	
<b>AOC/AOP</b>	18, 588	16, 862	- 9,3 %
<b>IGP</b>	5, 520	5, 731	+ 3,8 %
<b>VDF SIG et autres</b>	4,001	4,423	+ 10,6 %
<b>Total</b>	<b>28, 495</b>	<b>27,016</b>	<b>- 5,2 %</b>

Sorties de chais à 6 mois de campagne 2018/19 (Janvier 2019)

Source : DGDDI

Cette diminution découle d'une diminution des sorties en AOC/AOP (- 9 % à 16,8 millions d'hectolitres). Les sorties de chais en vin IGP sont quant à elles en légère hausse (+ 3,8 % à 5,7 million d'hectolitres). En ce qui concerne les Vins de France SIG, les sorties de chais connaissent une hausse significative par rapport à la campagne précédente de + 10,6 % à 4,4 millions d'hectolitres.

**Consommation**

**Ventes de vins tranquilles en grande distribution Début de campagne 2018/2019 du 20/08/2018 au 06/01/2019 - (Source IRI pour FranceAgriMer-CNIV)**

Sur les cinq premiers mois de la campagne 2018/2019 (du 20/08/18 au 6/01/19), les ventes de vin tranquille en grande distribution enregistrent des pertes par rapport à la campagne précédente (- 4,9 % en volume et - 1,7 % en valeur) et à la moyenne des deux campagnes précédentes (- 5,9 % en volume et - 1,2 % en valeur).

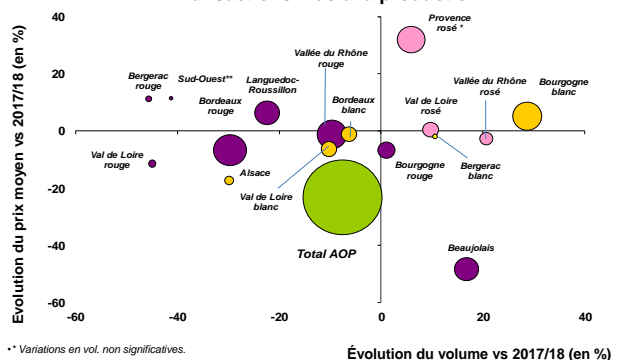
**Marché Vins à Appellation d'Origine Contrôlée (AOC/AOP) graphique à 5 mois**

À 7 mois de la campagne, les données des transactions en vrac de vin de France AOC/AOP communiquées par les organisations interprofessionnelles à fin février 2019, confirment une nette diminution des échanges cumulés par rapport à la campagne précédente mais une progression globale des prix moyens, portés par les rosés et les blancs principalement.

Dans le détail des données, la diminution des transactions en vrac en volume concerne toutes les couleurs à l'exception d'une part, des rosés, portés majoritairement par les vins de Provence rosés et du Val-de-Loire rosés et d'autre part, des vins blancs portés essentiellement par la Bourgogne blanches.

En revanche, les transactions en rouges restent globalement en retrait et sont toujours à la baisse malgré une évolution importante des volumes échangés principalement dans la région du Beaujolais et dans une moindre mesure pour les vins concernant la Bourgogne rouges.

**AOP rouges/rosés/blancs en 2018/19 Transactions vrac à la production\*\*\***

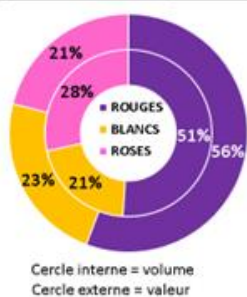


\*\* Variations en vol. non significatives.  
\*\*\* Sud-ouest non compris Cahors ;  
\*\*\*\* Tous millésimes confondus

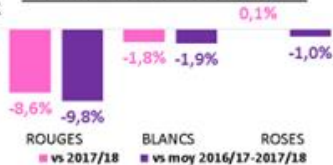
Ventes en vrac à 7 mois de campagne 2018/19 (fin février 2019)

Les transactions commerciales se font avec des prix globalement en hausse pour les AOC rosés et pour les

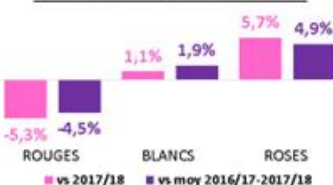
Structure des ventes de vin tranquille en grande distribution par couleurs



Évolution des ventes en volume



Évolution des ventes en valeur



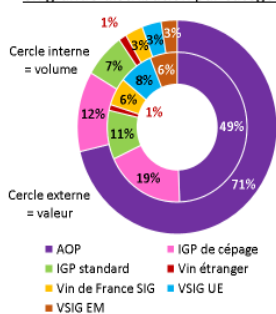
(source IRI – élaboration FranceAgriMer)

Ces ventes représentent 3,5 millions d'hectolitres pour une valeur correspondante de 1,8 milliard d'euros, et leur prix moyen (5,07 €/litre) augmente de 3,4 % vs 2017/18 et de 5 % vs moyenne 2016/17-2017/18.

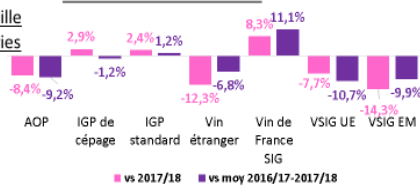
Les vins rouges poursuivent leur déclin en volume, et leurs pertes ne sont même plus compensées par la valorisation des vins blancs et rosés.

En termes de catégories, les vins de France SIG et les IGP (de cépage et standard) sont plutôt bien orientés sur ce début de campagne.

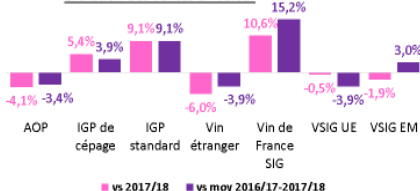
Structure des ventes de vin tranquille en grande distribution par catégories



Évolution des ventes en volume



Évolution des ventes en valeur



(source IRI – élaboration FranceAgriMer)

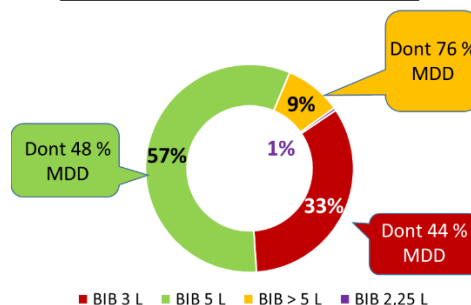
La situation est, en revanche, plus compliquée pour les vins étrangers, les VSIG UE, les VSIG EM, et surtout pour les AOP puisqu'aucun vignoble n'est parvenu à développer ses ventes depuis le début de la campagne.

Après des années de croissance, le bag-in-box (37 % de PDM volume et 21 % de PDM valeur dans les ventes totales de vin tranquille en GD) enregistre des pertes en volume par rapport à 2017/18 (- 2,3 %) et à la moyenne 2016/17-2017/18 (- 2,7 %).

Sur ce segment, seules les ventes des IGP progressent en volume par rapport à 2017/18, et seules les ventes des VSIG progressent par rapport à la moyenne des deux campagnes précédentes.

En termes de format, seul le 3 litres se développe en volume (+ 3,1 % vs 2017/18 et + 7,8 % vs moyenne 2016/17-2017/18).

Répartition des ventes de vin tranquille en bag-in-box par format (en volume)



■ BIB 3 L ■ BIB 5 L ■ BIB > 5 L ■ BIB 2,25 L

(source IRI – élaboration FranceAgriMer)

44 % des bag-in-box de 3 litres sont commercialisés sous marques de distributeurs, 48 % pour les 5 litres, et 76 % pour les 5 litres et plus.

Quant aux marques de distributeurs (MDD), qui pèsent pour 35 % en volume et 26 % en valeur dans les ventes totales de vin tranquille, elles restent stables en valeur, malgré une baisse en volume de 4,2 % vs 2017/18 et de 5,4 % par rapport à la moyenne 2016/17-2017/18 ;

52 % des volumes de vins tranquilles vendus sous marques de distributeurs sont conditionnés en bag-in-box.

## Commerce extérieur

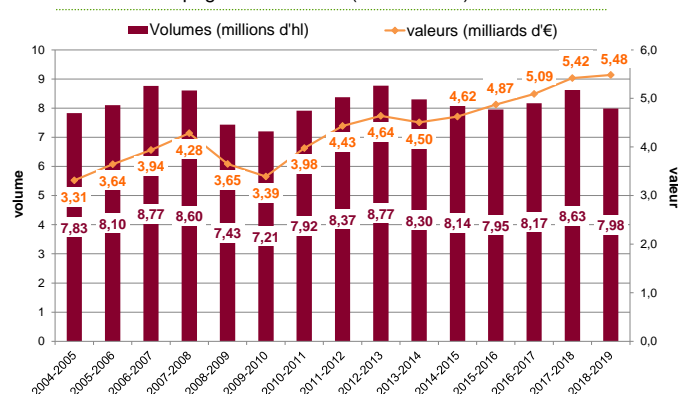
### Les exportations françaises de vins

Cumul 7 mois de campagne 2018/2019 (août – février)

Pour les 7 premiers mois de campagne 2017/2018, les exportations françaises de vins poursuivent leur valorisation, atteignant 5,48 milliards d'euros, un chiffre d'affaires record sur la période. En revanche, les volumes exportés sur le cumul d'août à février 2018/2019 sont en forte baisse (- 7 %) par rapport à la même période sur la campagne précédente, à 7,98 millions d'hectolitres.

### Les exportations françaises de vins

> 7 mois campagne 2018- 2019 (août -février)



Source : GlobalTradeAtlas  
Elaboration FranceAgriMer

Néanmoins, il semblerait que la baisse des exportations en volume, imputable notamment au manque de disponibilités en vin consécutif à une mauvaise récolte 2017, marque le pas en ce début d'année 2019. En effet, le cumul janvier/février 2019 montre une croissance des volumes exportés par rapport à janvier/février 2018, faisant suite à un millésime 2018 le plus productif depuis 2011.

### Les exportations françaises par catégorie

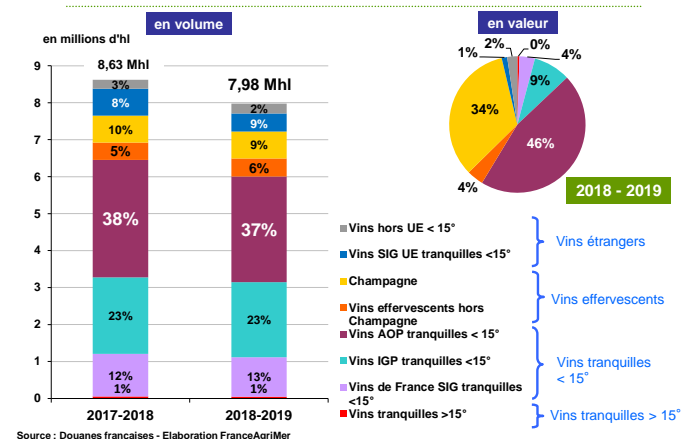
Bien que les exportations affichent des volumes globalement en baisse, les tendances diffèrent suivant les catégories.

Ainsi, les vins étrangers hors UE réexportés sont en croissance (+ 10 %), de même que les vins effervescents hors Champagne (+ 4 %). Les exportations de Champagne restent quant à elles en très légère hausse (+ 1 %). Pour toutes les autres catégories, les volumes exportés sont en régression et en particulier sur les catégories vins de l'UE SIG réexportés (- 33 %), pourtant en forte progression en 2017. Cette baisse est notamment la conséquence de la faible récolte européenne sur la campagne 2017/2018 qui a conduit à une moindre disponibilité de vins européens sur les marchés internationaux.

Pour ces mêmes raisons, on observe des baisses marquées des exportations sur les catégories : vins tranquilles AOP (- 10 %), vins tranquilles > 15° (- 9 %), Vin De France (SIG) (- 8 %), et vins tranquilles IGP (- 2 %).

### Les exportations françaises de vins par catégorie

> 7 mois campagne 2018 - 2019 (août - février)



La hausse des valeurs est plus modérée sur la période août-février 2018/2019 que sur les mêmes cumuls 7 mois des 3 campagnes précédentes en raison de la baisse des exportations en volume.

De la même manière, les valeurs progressent de manière disparate : les vins de l'UE SIG réexportés, les vins tranquilles > 15° et les vins tranquilles AOP sont en diminution (respectivement - 26 %, - 4 % et - 1 %) par rapport à la campagne précédente, lié au recul conséquent des exports en volume.

En revanche toutes les autres catégories sont mieux valorisées, notamment les vins étrangers hors UE réexportés (+ 15 %), les vins effervescents hors Champagne (+ 10 %) et le Champagne (+ 4 %). Malgré

des volumes en baisse, les Vins De France (SIG) (0 %) et les vins tranquilles IGP (+ 1 %), se valorisent également.

Sur le cumul 7 mois août-février 2018/2019, les parts de marché des exportations françaises de vins se répartissent comme suit :

### Effervescents

- Champagne, 9 % en volume, 34 % en valeur ;
- Autres effervescents, 6 % en volume, 4 % en valeur ;

### Vins tranquilles < 15°

- AOP, 36 % en volume, 46 % en valeur ;
- IGP, 25 % en volume, 9 % en valeur ;
- Vin De France SIG, 13 % en volume, 4 % en valeur ;
- Vins SIG UE, 6 % en volume, 1 % en valeur ;
- Vins hors UE, 3 % en volume, 2 % en valeur.

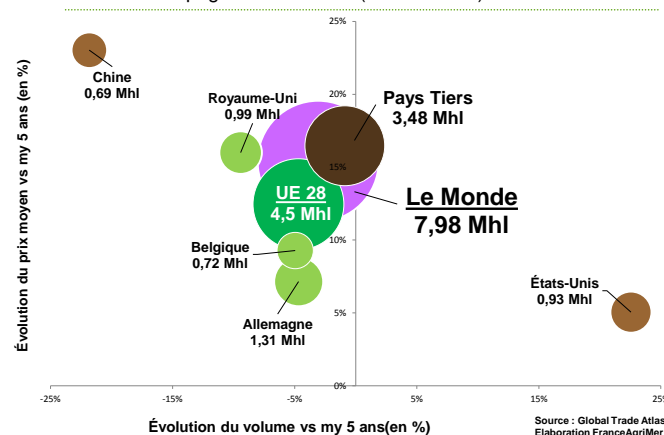
### Les exportations françaises par destination

Sur le cumul campagne août-février 2018/2019, le recul des exportations françaises vers les pays de l'UE se poursuit en volume (- 5 %). Les principales destinations impactées sont l'Allemagne (- 5 %), le Royaume-Uni (- 9 %) et la Belgique (- 5 %).

Par ailleurs, ce qui est nouveau, c'est le repli des exportations vers les Pays-Tiers, comparé à la moyenne des 5 dernières campagnes sur la période (- 1 %). Cette légère baisse est la conséquence de la réduction des volumes exportés notamment vers la Chine (- 22 % vs 2014/2018 et - 40 % vs 2018). Dans le même temps, les exportations de vin français vers les États-Unis continuent de progresser (+ 23 % vs 2014/2018 et + 1 % vs 2018). C'est surtout la catégorie vins effervescents qui croît, en particulier les effervescents hors Champagne. Malgré tout, ces deux marchés restent de loin les principales destinations pour les vins français en dehors de l'UE.

### Les exportations françaises de vins par destination

> 7 mois campagne 2018 - 2019 (août - février)



Il est à noter enfin que l'on distingue deux phases distinctes : août-décembre 2018 et janvier-février 2019. Cette 2<sup>ème</sup> période montre une dynamique de croissance des volumes exportés sur des marchés pourtant fortement en réduction sur la première période, comme en Chine (+ 3 % vs janvier-février 2018) mais aussi au Royaume-Uni où les importations de Champagne ont presque doublé, vraisemblablement en anticipation du Brexit.

Sur le cumul 7 mois (août-février) de la campagne 2018/2019, la valeur des exports est en hausse vers l'ensemble des destinations. Le prix moyen à l'export (6,87 €/l) a ainsi grimpé de 9 % par rapport à la même période sur la campagne 2017/2018 et de + 15 % par rapport à la moyenne des périodes des 5 dernières campagnes. La Chine est la destination pour laquelle les prix moyens ont le plus augmenté, conséquence notamment d'un manque de disponibilités (c'est aussi une des causes de la très forte baisse des volumes vers cette destination cette année). La valorisation des vins français exportés est, en revanche, moins marquée vers les États-Unis, mais se poursuit, avec un prix moyen est déjà très élevé (10,49 €/l en moyenne).

Avec des volumes en hausse, les États-Unis conservent donc leur place de premier marché à l'export en valeur pour les vins français, avec une part de marché de 18 %. Le Royaume-Uni se maintient en deuxième position avec 13 % de parts de marché, en hausse près d'un point par rapport à la même période sur la campagne 2017/2018. La Chine perd 2 points de parts de marché ce qui la positionne comme le 5<sup>ème</sup> marché en valeur pour les exportations françaises, derrière l'Allemagne (9 % de parts de marché) et la Belgique (un peu plus de 6 % de PDM).

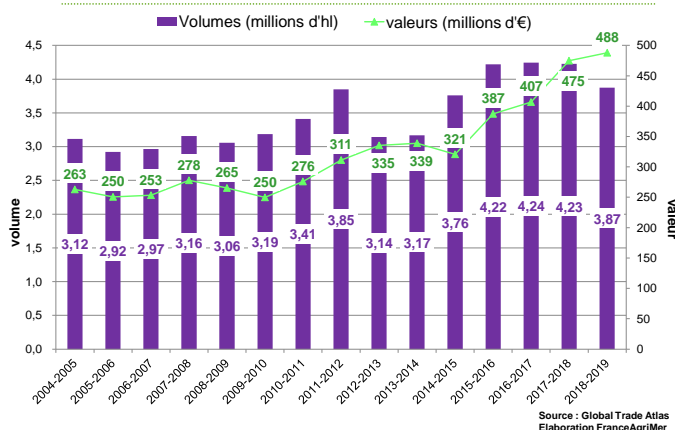
## Les importations françaises de vins

Cumul 7 mois de campagne 2018/2019 (août - février)

Les volumes de vins importés par la France sont en baisse sur août-février 2018/2019 (- 8 %) par rapport à la même période 2017/2018. En revanche, en valeur, les importations françaises poursuivent leur progression (+ 3 %) mais de manière moins marquée, conséquence de la perte sur les volumes.

### Les importations françaises de vins

> 7 mois campagne 2018- 2019 (août -février)



Au final, pour les 7 premiers mois de la campagne 2018/2019, les volumes importés tombent à 3,87 millions d'hectolitres et reviennent au niveau de la campagne 2007/2008, tandis que les valeurs s'envolent à nouveau et atteignent 488 millions d'euros, un record.

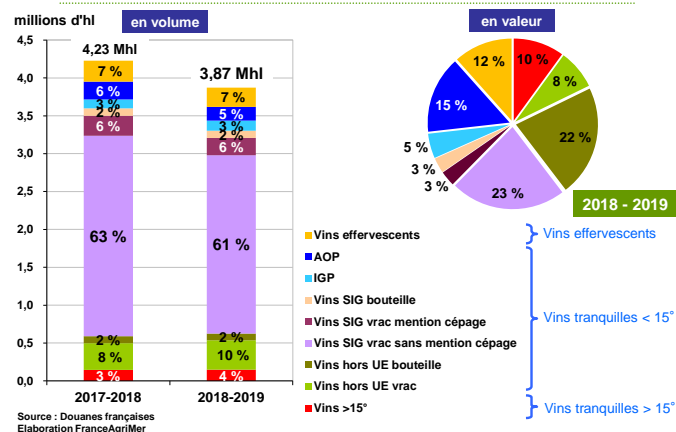
Cependant, on observe 2 dynamiques bien distinctes sur cette période, de la même manière que pour les exportations. Ainsi, si on considère janvier-février 2019 vs 2018, les importations françaises de vin sont en croissance en volume (+ 6 %).

## Les importations françaises par catégorie

Les importations françaises de vins restent toujours très majoritairement constituées de vins en vrac, bien qu'une nouvelle fois en baisse entre août 2018 et février 2019, comparativement à la même période 2017/2018. Ces dernières représentent ainsi 77 % du volume total importé soit 2,97 millions d'hectolitres.

### Les importations françaises de vins par catégorie

> 7 mois campagne 2018 - 2019 (août - février)



Le manque de disponibilité en vin d'entrée de gamme français est en partie à l'origine de ce phénomène. La France a, en effet, toujours des difficultés à satisfaire la demande en vins SIG à la fois sur son propre marché mais aussi sur ses marchés d'exportations. La majeure partie de ces volumes importés correspond à des vins en vrac SIG et sans mention de cépage, en provenance de l'Union Européenne.

Ces derniers représentent 61 % des volumes et 23 % des valeurs, en hausse, importées par la France sur le cumul août-février 2018/2019. Néanmoins, la part de marché des vins importés en vrac en provenance de l'UE baisse de 2 points entre août-février 2017/2018 et 2018/2019.

Par ailleurs, ces volumes ont été substitués par des importations de vin en vrac hors UE, dont la part de marché est à contrario en hausse de 2 points sur la même période (+ 19 % en volume vs cumul 7 mois 2017/2018).

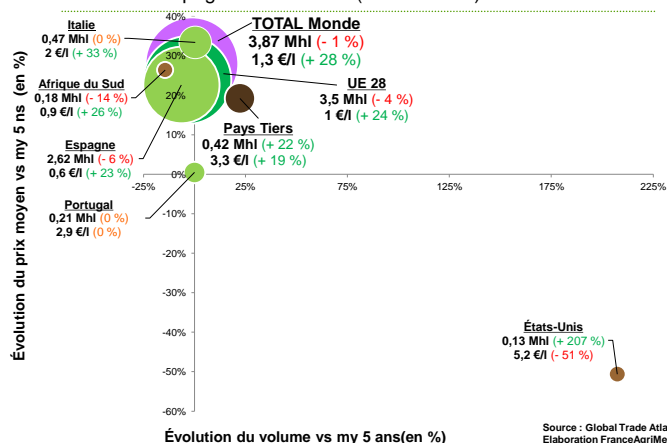
## Les importations françaises par provenance

Bien que l'Espagne reste dominante dans les importations françaises en volume, avec une part de marché entre août 2018 et février 2019 de 68 %, cette dernière régresse très fortement (- 3 points de PDM par rapport à la même période sur la campagne 2017/2018). En effet, la production européenne ayant été fortement impactée sur la campagne 2017/2018, l'Espagne a fait face à un manque de disponibilités pour fournir ses marchés et principalement le marché français. Néanmoins, sur les 2 premiers mois 2019, il semble que les importations en provenance d'Espagne, qui a bénéficié d'une forte production 2018, reprennent (+ 9 % vs 2018), corrélé à une forte baisse des prix moyens importés (- 23 % vs 2018).

L'origine Espagne domine surtout parmi les importations de vins en vrac SIG, sans mention de cépage (85 % de PDM en volume), qui ont particulièrement été impactés.

## Les importations françaises de vins par provenance

> 7 mois campagne 2018 - 2019 (août - février)



Par ailleurs, les importations d'effervescents italiens progressent, portées par le Prosecco.

Pour combler son déficit en vin d'entrée de gamme, la France a davantage importé des vins en vrac notamment en provenance des États-Unis, dont les volumes importés sont en très forte croissance (+ 207 % par rapport à la moyenne 5 ans) et les prix moyens en chute (- 51 % sur la même période) et cette tendance semble se poursuivre sur le début d'année 2019. Cela permet aux États-Unis de se positionner comme le 4<sup>e</sup> marché d'importation pour la France, une première.

**A contribué à ce numéro** : unité filières spécialisées / service Analyse économique des filières et OFPM

